

# Informations importantes que les familles d'immigrants doivent connaître sur Medicaid et CHIP

Medicaid et le Children's Health Insurance Program (CHIP) peuvent offrir une assurance maladie gratuite ou à faible coût pour vous et votre famille. Vous pouvez demander une couverture Medicaid et CHIP en toute sécurité.

Si votre famille comprend des personnes immigrées, voici des informations importantes que vous devez connaître :

- Les agences Medicaid et CHIP de l'État ne peuvent collecter, utiliser et divulguer que les informations nécessaires à la personne qui demande une couverture médicale.
- Vous n'aurez jamais à partager des informations sur la citoyenneté ou le statut d'immigration des membres de votre famille qui ne demandent pas de couverture. Sur votre demande, vous pouvez identifier les membres de votre famille qui ne demandent pas de couverture comme des « non-demandeurs ».
- Medicaid et CHIP ont mis en place de solides protections de la vie privée pour assurer la sécurité de vos informations et de celles de votre famille. Toute personne qui aide votre famille à demander une couverture doit suivre des règles strictes pour protéger la vie privée de votre famille. Ces personnes comprennent le personnel de l'État chargé de Medicaid et de la CHIP, les navigateurs, les conseillers certifiés en matière de demande, les agents, les courtiers et les représentants des centres d'appel.
- En général, le fait de demander ou de recevoir des prestations de Medicaid ou de CHIP, ou de bénéficier d'économies sur les coûts de l'assurance maladie sur le marché, ne compte pas dans le test de « charge publique ». Cela n'affectera pas les chances d'une personne de devenir un résident permanent légal. Il n'y a pas de test de charge publique pour la citoyenneté.
  - Il existe une exception pour les personnes recevant des soins de longue durée dans une institution aux frais du gouvernement, comme une maison de retraite. Ces personnes peuvent rencontrer des obstacles pour obtenir une carte verte.
  - Le placement en institution pour de courtes périodes de réadaptation n'est pas pris en compte dans la détermination de la charge publique.
  - Les prestations CHIP ne sont en aucun cas prises en compte dans la détermination de la charge publique.

Pour obtenir de plus amples renseignements, composez le **1-877-KIDS-NOW (1-877-543-7669)** ou visitez la section « **trouver une couverture pour votre famille** » sur [InsureKidsNow.gov](https://www.insurekidsnow.gov). Si vous ou un membre de votre famille ne pouvez pas parler, lire, écrire ou comprendre l'anglais, une assistance linguistique gratuite est disponible.

